Longvic magazine

Bulletin d'informations municipales

n° 56
Décembre 2025



Fêtes de fin d'année

Longvic s'illumine









Un mois d'Octobre bleu comme la Semaine Bleue des seniors

11 novembre 2025
C'est en présence du Président de la métropole et de la Directrice de Cabinet du Préfet que la cérémonie et la présentation des CMJ ont eu lieu

Le 11 septembre, date de l'anniversaire de la libération de Longvic par les forces Françaises et les FFI

Longvic en Images











Un mois d'Octobre rose comme la journée de mobilisation Longvicienne pour sensibiliser au dépistage du cancer du sein











L'école des métiers achève sa grande rénovation par l'inauguration des bâtiments dédiés aux métiers de bouche







Sommaire

L'Éditorial de la Maire 4

Hommage 5

Merci pour tout Marie-Line Bonnot

À La Une 6-7

Le sport à Longvic

Environnement 8

Longvic se chauffe au vert

Animations jeunesse 8-9

Journée des jeux vidéo
Halloween 2025
Atelier dessin de l'ADAP

Quartier 10

Le nouveau parc Valentin

Citoyenneté 11

Les nouveaux CMJ

Espace public 12-13

La nouvelle cour de l'école Roland-Carraz
Le Parc de la mairie a changé de visage

Consommation 14

Des trottinettes et des draisiennes aux normes ?

Travaux 15

Rues Jules-Guesde et Roland-Dorgelès

Vie de la Ville 16

Élections 2026 et exercice "crue de l'Ouche"

Canton Longvic/Gevrey 17

Et si nous faisions du tourisme ?

Conseil Municipal 17

Principales décisions prises lors des derniers Conseils Municipaux

Tribunes démocratiques 18

Archives 19

Quand l'occupant poussait les Longviciens à dénoncer les résistants…

Longvic magazine
Magazine d'informations municipales de la Ville de Longvic.
Directrice de la publication : Céline Tonot
Maquette, rédaction et graphisme :
Services référents, Service communication Mairie de Longvic.
Photos © Mairie de Longvic, © Vincent Arbelet, Impression : Fuchey
Dépôt légal 4e trimestre 2025

Éditorial de la Maire

Chère Longvicienne,
Cher Longvicien,

Je ne peux commencer cet éditorial sans avoir une pensée émue pour ces êtres chers qui nous ont quitté cette année et notamment pour Marie-Line Bonnot, Adjointe à l'action culturelle et à la vie associative, emportée par la maladie il y a quelques semaines. Notre ville a perdu l'une de ses meilleures ambassadrices.

Malgré cette disparition, à l'approche de la fin de l'année nous travaillons à la préparation des diverses festivités qui seront organisées, à l'image du Marché de Noël Solidaire ou du Village de Noël, pour que les fêtes restent sources de joie. Nous travaillons aussi à la préparation du budget de l'année prochaine.

Malheureusement, nous faisons face à la même situation que l'an dernier, à savoir une situation politique instable et des perspectives économiques préoccupantes. Ces contraintes ne nous ont néanmoins pas empêchés de voter en début d'année un budget équilibré, sans augmentation des impôts, et la tâche qui nous attend sera toute aussi difficile pour l'année prochaine mais Longvic disposera d'un budget en 2026. Nous ne désarmons pas face aux difficultés.

C'est d'ailleurs avec cet état d'esprit que je travaille pour le développement de la zone d'activité économique. Bien que la fermeture de Tetrapak et le licenciement des 207 salariés qui y travaillaient, a représenté une réelle douleur pour notre ville, il nous faut désormais nous projeter pour la reconversion du site.

Heureusement, la zone d'activité reste dynamique et attractive. L'École des Métiers de Dijon Métropole dispose désormais d'infrastructures et de locaux au service de l'apprentissage et de l'excellence, ce nouveau dynamisme est aussi conforté par la construction à proximité d'un nouveau pôle de formation dédié aux métiers du transport logistique. Enfin, il y a aussi le dynamisme de la zone de Beauregard qui continue d'accueillir des entreprises, desservies par une nouvelle voie d'accès reliée directement à Ouges, ce qui devrait alléger la circulation.

A côté de cela, nous accueillons d'autres bonnes nouvelles puisque l'offre médicale de notre ville va s'enrichir avec l'arrivée de dentistes, qui vont s'installer dans les locaux de l'ancien Espace Loisirs Freinet. Je regrette que ce projet ne fasse pas l'unanimité alors qu'il ne comporte ni malice ni difficulté. La suspicion a bien plus souvent tort que raison. La vie politique est ainsi faite et, comme je l'écrivais précédemment, je ne désarme par face aux difficultés.

Enfin, je conclurai ce propos en adressant à toutes les Longviciennes et tous les Longviciens toutes mes pensées pour les fêtes de fin d'année. Que celles-ci soient source de joie et de partage avec nos aînés, nos proches et tous ceux qui comptent à nos yeux.

Bonnes fêtes de fin d'année !



Céline Tonot, Maire de Longvic

Merci pour tout, Marie-Line !





Le 24 septembre dernier, Marie-Line Bonnot, Adjointe à l'Action Culturelle et à la Vie Associative, nous a quittés.

Née le 4 septembre 1963 à Carcassonne, Marie-Line a définitivement posé ses valises à Longvic en 2005, après avoir suivi durant plusieurs années son époux Dominique, militaire de carrière.

Elle a passé une grande partie de sa vie professionnelle en qualité de factrice. Ce n'est qu'une fois arrivée à Longvic qu'elle a opéré une reconversion en tant que secrétaire commerciale dans une entreprise longvicienne.

Marie-Line a toujours aimé le contact avec les gens et avait une chaleur humaine que tous lui reconnaissait. Elle avait le souci d'un mot amical pour chacun, prenant des nouvelles de la famille et savait être généreuse et débordante d'énergie pour les autres.

Parmi ses passions, on peut citer la photographie. Elle aimait se promener en ville ou à la campagne et photographier des paysages, des plantes, des scènes de vie. Cette passion allait de pair avec celle pour le cinéma, amatrice éclairée de tous les genres, elle fréquentait chaque semaine les salles obscures à la découverte de nouveaux films ou réalisateurs et ne manquait pas une occasion de partager ses recommandations !

Elle avait des passions plus intimes comme la musique jazz qu'elle écoutait à chaque fois qu'elle pouvait.

Marie-Line a également eu une vie publique active puisqu'elle a été élue Conseillère Municipale de Longvic dès 2008, sur la liste de la majorité conduite par Claude Darciaux. Elle manifeste au cours de ce mandat un intérêt fort pour l'action culturelle et la jeunesse, elle prendra d'ailleurs une part de plus en plus active dans les travaux du Conseil Municipal Junior.

En 2014, elle devient Adjointe au Maire, José Almeida, en charge de l'Action Culturelle et de la Citoyenneté. Au travers de cette délégation, elle s'investira particulièrement dans les événements culturels à l'image des Rencontres de la bande-dessinée ou de temps plus festifs pour animer Longvic (concerts, événements culturels au centre-ville…). Son autre délégation à la citoyenneté lui aura permis de participer à la mise en place de démarches participatives. Néanmoins, c'était dans le contact avec les enfants que sa générosité s'exprimait le mieux. Elle a ainsi développé le Conseil Municipal Junior et aidé à la mise en place d'un service municipal de la citoyenneté. En 2020, elle conserve sa délégation à l'Action Culturelle et se voit confier la délégation à la Vie Associative. Elle s'est ainsi attachée à faire vivre le Conseil de la Vie Associative et à développer le tissu associatif de la ville. Marie-Line s'est également investie depuis son arrivée à Longvic au sein du jumelage, nouant des liens personnels avec des représentants des comités de jumelage belges, allemands, sénégalais et américains.

Particulièrement active au sein du Bureau de la RIAC, l'association de jumelage longvicienne, Marie-Line a également eu divers engagements associatifs, notamment au Théâtre des Zen'Hergumaines, le club photo de l'ALC, ou encore en soutenant l'association « Avec la Deuche Rose ».
En 2017, elle combat avec énergie un cancer du sein dont elle s'était



rétablie. Malheureusement la maladie a réapparu en 2023 et, malgré son courage et le soutien de ses proches, elle est décédée le 24 septembre 2025.

Merci pour tout, Marie-Line !

Le ***Sport*** à Longvic, une politique pour la santé de tous

À Longvic on considère que mener une politique en faveur du sport et des activités physique relève d'une véritable politique de santé publique ! En proposant aux enfants des écoles et des centres de loisirs, aux aînés et aux seniors la possibilité d'exercer une activité sportive, la ville lutte activement contre la sédentarisation des populations. Aujourd'hui, 80% des jeunes manquent d'exercices physiques et diminuant considérablement leurs capacités cardio-vasculaires ce qui est plutôt inquiétant pour leur avenir. De plus, la découverte du sport renforce leur capacité de croissance et développe le goût de l'effort. Les seniors, quant à eux ont également besoin de pratiquer une activité régulière pour lutter contre les maux du vieillissement : arthrose, perte d'équilibre, bonne santé métabolique. Aussi, à travers son Pôle Sports, Longvic compte bien aider la population à bouger, pour son plaisir, et sa santé !

Organisé avec trois animateurs sportifs spécialisés, le Pôle sports de la ville de Longvic propose de nombreuses activités aux Longviciens tout au long de l'année. Si la plupart des actions se déroulent en milieu scolaire, d'autres activités vous ouvrent leurs portes pour vous mettre à l'exercice. Et si les inscriptions sont annuelles, il est possible de s'inscrire avant la fin de l'année…

800

C'est le nombre d'usagers qui participent aux activités organisées par le Pôle sports de la Ville de Longvic.





POUR LES SENIORS, TOUTE L'ANNÉE

Gym volontaire/gym douce :

Environ 90 personnes réparties en 5 groupes participent dans plusieurs structures de la ville (gymnases Pascale-Bessière, Roland-Carraz et Véronique Pecqueux-Rolland) aux séances de Gymnastique Volontaire, pour le maintien et développement de la souplesse et des réflexes, ainsi qu'aux ateliers de gym douce (seniors) pour travail sur le maintien de l'autonomie et des réflexes. (pas de travail au sol).

Gym volontaire/cardio/musculation :

Une fois par semaine, une dizaine de seniors se retrouve au gymnase Pascale-Bessière pour pratiquer un travail cardiovasculaire (tapis de course, steps, rameurs, vélos elliptiques) et de musculation sous forme de circuit training.



POUR TOUS, TOUTE L'ANNÉE

Danse Modern Jazz :

Tous les mardis soirs (hors vacances scolaires),une cinquantaine de personnes, de 4 ans à 99 ans, se retouvent pour un cours de danse "modern jazz" salle polyvalente de l'école élémentaire Maurice-Mazué.

Street Dance :

À ce jour, 22 personnes pratiquent la street dance au gymnase Carraz tous les lundis soirs et tous les jeudis soirs dans la salle polyvalente de l'école élémentaire Maurice Mazué. Public : à partir de 10 ans.



Pour les enfants en périodes scolaires

PENDANT L'ÉCOLE

Le sport pour les 2-3 ans (crèches et Relais Petite Enfance) :

Le Pôle sports propose à une trentaine de tout petits de vivre des expériences motrices variées : parcours de motricité, parcours gymnique, coordination, équilibre (centre de gravité, repère dans l'espace, grimper / sauter / rouler…)

Le Sport dans les écoles élémentaires :

Interventions hebdomadaires sur le temps scolaire dans les 3 écoles élémentaires de la commune du CP au CM2 ce qui représente environ 420 élèves.

APRÈS L'ÉCOLE

École Municipale des Sports (EMS) :

• Pour les enfants de moyenne et grande section de maternelle, divers ateliers sont proposés afin de développer leurs capacités motrices Les inscriptions pour la quarantaine d'enfants concernés s'effectuent à l'année.

• Pour les enfants des 3 écoles élémentaires du CP au CM2,(90 enfants) la ville offre la possibilité de découvrir différents sports par cycles (sports de balles, athlétisme, badminton, jeux de raquettes…).

EMS nature :

Les mercredis matins, CP/CE1 peuvent s'inscrire par cycle à des activités extérieures (disco golf, piscine, escalade, course d'orientation, VTT…) pour prendre un "bon bol d'air".
Séances les mercredis après-midis pour les CE2/CM1/CM2.



POUR LES ENFANTS TOUTE L'ANNÉE

Animation de quartier :

Les mercredis après-midis et durant les vacances scolaires, une trentaine de jeunes de 7 à 17 ans pratique le futsal au Gymnase Bessière.

Activité escalade pour les 9-12 ans :

Les mercredis après-midis, une petite dizaine d'enfants pratique l'escalade de bloc en intérieur, ainsi qu'en extérieur aux beaux jours.



POUR LES ENFANTS HORS PÉRIODES SCOLAIRES

Animation sport vacances : Pendant les vacances scolaires le Pôle sports organise chaque jour des animations sportives et ludiques en rapport avec la saison.

Environ 25 enfants participent à ces activités. Il est nécessaire de s'inscrire au moins 15 jours avant la période de vacances.



Le Pôle sports c'est aussi :
- Manifestations scolaires : le Défi distance organisé en mai de chaque année avec les classes de CE2/CM1 et CM2 + les Jeux traditionnels en juin avec les classes de CP Et les Jeux athlétiques en juin pour les classes de CE1.

- Le Savoir Rouler A Vélo (SRAV) après les vacances de Pâques.

- Les Foulées Longviciennes en juin de chaque année.

- La cérémonie des Récompenses aux Sportifs en novembre de chaque année.



GAZ VERT, Longvic se chauffe au vert

Saviez-vous que le site de méthanisation implanté à proximité de la station de traitement des eaux usées de Dijon-Longvic injecte environ 10,7 GWh de Gaz Vert par an dans le réseau public du gaz ? Via une arrivée rue Jules Guesde, les clients “gaz” de la ville de Longvic peuvent bénéficier de cette énergie 100% naturelle, renouvelable et produite localement.



La consommation annuelle de la ville étant de l’ordre de 78 GWh, c’est donc près de 14% de la consomation qui bénéficie de cet apport.

Il faut noter également que ce gaz est 6 fois moins émetteur de CO2 que le gaz fossile.

VILLE ENGAGÉE
GAZ VERT
Local et renouvelable

Journée des Jeux Vidéo à l’Espace Jean-Bouhey

Le 22 octobre 2025, l’Espace Municipal Jean Bouhey a accueilli le désormais traditionnel tournoi de jeux vidéo organisé par le Pôle Jeunesse de la Ville de Longvic.



De 14h à 19h, pas moins de 101 participants, dont 90 jeunes et 11 accompagnateurs, ont profité de cet après-midi convivial et animé.
Cette année, cinq tournois étaient proposés : FC25, FIFA 21, Mario Kart, Just Dance et Tricky Towers, réunissant plus de 60 joueurs.
L’événement a pu compter sur la précieuse collaboration de l’association Replay de Gaëtan Verdichizzi, qui a fourni le matériel et assuré l’animation aux côtés de l’équipe du Phare.

L’artiste Patrick Grillot a également rencontré un beau succès avec ses caricatures réalisées sur cet évènement.
La buvette, tenue par l’association “Rett Dingue de Zoé”, a permis de se rafraîchir dans une ambiance chaleureuse.
Le stand Infos Jeunes proposait quant à lui un quiz sur la prévention des usages des écrans, combinant sensibilisation et amusement.
Enfin, les finalistes des tournois ont été récompensés par des cartes Avantages Jeunes offertes par le CRIJ de Dijon.



Les participants venaient majoritairement de Longvic, les autres de communes voisines
Une belle réussite pour cette journée placée sous le signe du partage, de la bonne humeur et du jeu .
Le Pôle Jeunesse donne déjà rendez-vous à tous les passionnés pour une nouvelle édition en 2026 !



Halloween 2025

Bravo pour vos tenues et vos maquillages, vous étiez… monstrueux !!!





















ADAP

Rejoins la TEAM

et Deviens un Boss du crayon !

La Créativité en toute convivialité !
Telle est la devise de l'ADAP (Atelier Dessin Aquarelle Peinture) qui propose aux enfants et aux jeunes de se lancer dans le dessin de mangas, et autres personnages de bande dessinée.



Avec l'aide de professeurs, partez dans l'aventure de la bande dessinée, aprenez à dessiner vos héros préférés, Dragon Ball, Pokemon, ou Star Wars et inventez à votre tour de nouvelles aventures !

Séances chaque mercredi
de 14h à 15h30 ou de 17h30 à 19h.

Si vous êtes interessés :
ADAP - 1, rue Armand Thibaut
21600 Longvic
Renseignements :
presidadap@laposte.net
I.battistini@orange.fr

Quartier Valentin :
le parc accueille de nouvelles structure et de nouveaux arbres









Le nouveau parc du quartier Valentin prend forme. Ce nouvel espace de verdure a été inventé à la suite d'une série d'ateliers participatifs avec des habitants volontaires. Leur contribution au projet a permis d'identifier plusieurs attentes majeures comme la convivialité, les jeux et l'intimité.

Depuis cet été, les entreprises se sont mises au travail pour rendre tangible et bien réel le fruit de cette réflexion commune. Aussi, les allées se dessinent, les talus prennent forme et les arbres sont plantés, notamment lors d'une plantation collective le 22 novembre dernier avec les habitants.



Mais, ce qui attire le regard dès le début ce sont ces portiques et maisonnettes semi-ouvertes posées sur le décor. Les portiques, outre leur fonction de partage des différents espaces permettront l'installation de brumisateurs qui rafraîchiront les passants et les enfants.
Les cabanes quant à elles permettront de s'abriter du soleil en été ou de la pluie en hiver tout en créant des espaces intimes et conviviaux pour se retrouver entre voisins.

De nouveaux **CMJ** et de nouveaux projets !

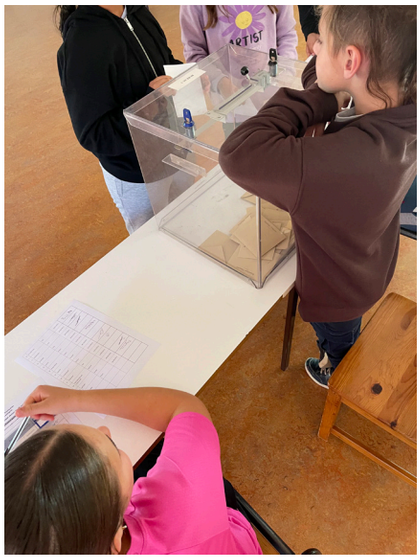






De nouveaux Conseillers Municipaux Juniors ont été élus à la veille des vacances scolaires. Aux côtés de leurs camarades élus l'an dernier, ils vont oeuvrer au service de la jeunesse de la ville. A travers le CMJ, c'est une expérience originale d'apprentissage de la citoyenneté que les enfants découvrent. Il n'y a pas d'âge pour découvrir la vie démocratique ainsi que l'engagement citoyen.

Cette année encore, les idées et projets ne manquent pas et les enfants témoignent à la fois de leur engagement en faveur de l'environnement et de la biodiversité, comme de leur envie de porter des projets au service de leurs camarades ou de leurs aînés. Élus parmi les élèves de CM2, ils vont pouvoir exercer un mandat de deux ans au cours duquel ils se retrouveront pour mettre en œuvre leurs projets ou seront consultés pour certaines actions que la Municipalité porte.





Le nouveau visage de la cour de l'école Roland-Carraz



Ça y est, les travaux de réaménagement de la cour de l'école Roland-Carraz touchent à leur terme ! Les enfants vont bientôt pouvoir bénéficier d'une cour réaménagée, intégrant plusieurs espaces de jeux et de repos, répartis en trois zones : une «zone apaisée», une «zone ludique» et une «zone pédagogique»



Outre ce changement, qui est sans doute le plus attendu par les enfants, le projet de réaménagement de la cour se caractérise aussi par la plantation de 41 nouveaux arbres et



arbustes. De cette manière, le projet vise des enjeux environnementaux essentiels pour l'adaptation au dérèglement climatique et son impact en ville.

La cour est désormais en très grande partie désimperméabilisée, avec un objectif de permettre l'infiltration de l'ensemble des eaux de pluie. Une partie de la cour restera néanmoins en bitume, ce qui permettra aux enfants de profiter de l'extérieur même par temps humide. Sur cette partie seront tracées des lignes de courses colorées ainsi que des jeux au sol.





Cette cour sera un outil éducatif avec des aménagements qui pourront servir d'outils pédagogiques, à l'image de la "rivière sèche", qui est un espace de renaturation désimperméabilisé accessible aux écoliers. Les eaux de ruissellement du parvis minéral



seront dirigées vers les deux bassins aux pentes douces et végétalisées qui constituent cette rivière sèche dont le fond est ponctué de gros cailloux.

Un tunnel en osier vivant est aussi créé, servant de porte d'entrée de la classe extérieure. Conçu à l'aide de grandes boutures de saule plantées en pleine terre puis tressées, ce tunnel servira autant de jeu que de cabane à mesure que les saules vont pousser. Il conduira à une classe extérieure que les enseignants pourront utiliser pour des cours hors les murs ou pour des ateliers divers. Enfin, le potager, le "banc podium", la zone ludique –parcours d'équilibre, les tables et autres assises seront autant d'espaces qui serviront à l'imagination des enfants.

La plantation des arbres s'est réalisée avec les enfants de l'école, le 28 novembre dernier.

Le **parc de la Mairie** a changé de visage

Sans attendre la fin de l'ensemble des travaux d'aménagement du parc de la Mairie, les familles ont redécouvert dès le début de l'été les changements apportés à cet espace au centre de la ville. Les travaux ont permis de redessiner certains espaces et d'installer du mobilier urbain nouveau ainsi qu'un parcours de motricité pour les enfants. Une des nouveautés a aussi été l'installation de brumisateurs d'eau sur le parvis de la Médiathèque.

Le réaménagement du parc s'est également traduit par des plantations diverses, 70 nouveaux arbres sont venus prendre place à côté de ceux déjà existants. Ils permettent de créer des ambiances, comme par exemple une partie verger et bosquet à fleur qui a pris place face à la Médiathèque, avec des cerisiers qui donneront à cet espace des couleurs particulières lorsqu'ils fleuriront.

Ces nouveaux arbres participeront à l'atténuation des fortes chaleurs avec des essences locales, parmi lesquelles des saules, des aulnes, des peupliers et des frênes. Les berges de l'ancien bief accueillent, elles, de nombreuses plantes et graminées qui ont pour but de rappeler le lien que le parc entretient avec l'eau.

Quant aux fleurs (dont certaines restent encore à planter), elles sont au nombre de plusieurs centaines et organisées aussi selon des secteurs, selon des couleurs, et permettront de redécouvrir le parc à chaque printemps avec l'apparition de nouvelles couleurs dans le bief, son lit et ses abords... Elles seront aussi importantes pour la biodiversité qui y trouvera de quoi se développer.



D'un lieu de passage, le parc de la Mairie est désormais devenu un lieu d'agrément, où s'arrêter pour se détendre ou passer un moment agréable. Un espace complémentaire des aménagements du centre-ville, reliés par la passerelle sur l'Ouche.



Ce réaménagement est le fruit d'une concertation nouvelle à Longvic puisque la parole a été donnée aux Longviciens qui ont pu dessiner et imaginer les aménagements qu'ils voulaient voir en partant d'une page blanche.

Le changement de visage du parc, c'est aussi grâce à l'installation de la "Fresque des Longviciens". Cette fresque est née d'une démarche engagée dès le début du mois de mars dernier, en invitant les volontaires à se faire "tirer le portrait" lors de différents événements municipaux… Un portrait qui s'affiche au côté de 535 autres sur un format géant d'environ 11m x 6m !

Cette mosaïque de portraits dessine un martin-pêcheur. Un oiseau que l'on peut apercevoir à proximité de l'Ouche, réputé pour être sensible à la qualité de son environnement. Un clin d'œil idéal pour notre ville et sa rivière.

Votre **trottinette** ou votre **draisienne** est-elle aux normes françaises ?

Faites les bons choix pour vos achats de fin d'année

Les fêtes de Noël approchent et vous avez peut-être l'intention de vous offrir, ou d'offrir une trottinette ou une draisienne… Mais prudence : tous les véhicules vendus (même dans les grandes enseignes) ne sont pas forcément utilisables en France !

L'offre est allèchante : un véhicule pratique, léger, non polluant et accessible à tous. Nous sommes nombreux à nous interroger quant à l'achat de ces nouveau véhicules légers.

Mais attention, depuis quelques années, une législation encadre l'utilisation de ces nouveaux modes de transport ! Premièrement, le véhicule doit être assuré en tant que tel, l'assurance de votre logement n'est pas suffisante.
Deuxièmement toutes ces machines doivent obligatoirement être bridés à une vitesse maximum de 25 km/h, être doté d'un système d'éclairage avant et arrière en fonctionnement.
Troisièmement, obtenir un certificat d'homologation français. Cette obligation peut paraître subtile mais les fabriquants se contentes souvent d'une mention de type "vérifier la législation locale", ce qui est particulièrement insuffisant. En cas d'accident, avec un véhicule non homologué, aucune chance de voir son assurance fonctionner !

Enfin, pour les draisiennes, un rétroviseur est obligatoire ainsi qu'un feu arrière de stop.

Alors, avant tout achat, vérifiez bien que votre nouvel engin répond aux normes françaises et n'hésitez pas à en parler aux membres de la Police Municipale qui pourront vous donner tous les bons conseils d'achat et de circulation par la suite.



3/4 des modèles n'ont pas le droit de rouler sur les routes françaises !

Quelques règles à connaître :
Il faut être âgé de 14 ans pour pouvoir conduire ce type de véhicule.
Pas plus d'une seule personne à la fois, pas d'écouteurs ni de casque audio en roulant.

Travaux dans la ville

Rue Roland-Dorgelès

Les habitants de la rue Roland-Dorgelès se plaignaient depuis quelques temps de la gêne occasionnée par des stationnements de véhicules dans la rue limitant la visibilité pour sortir de leur résidence. Désormais la place de parking qui gênait les automobilistes est neutralisée. Des plots et deux arceaux à vélo leur offrent plus de sécurité.





Des trottoirs tout neufs rue Jules-Guesde

Depuis un an, la rue Jules-Guesde a retrouvé une nouvelle jeunesse : nouvel enrobé et nouveaux aménagements destinés à limiter la vitesse des véhicules. Aujourd'hui apaisée, cette entrée de ville se devait d'offrir aux riverains la possibilité d'accéder à pied, dans de bonnes conditions, au centre-ville en utilisant les trottoirs.

Aujourd'hui, les services de la métropole ont entièrement remis à neuf les espaces piétons ains que les sorties de garage. Ces travaux permettent aux piétons, poussettes ou personnes âgées de circuler en toute sécurité et, bien-sûr, en toute sérénité.

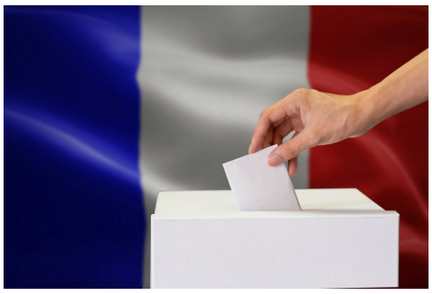


Nouvelle activité à Longvic

Le cabinet de kinésithérapie ViaPhysio propose des cours collectifs de renforcement musculaire / cardio adaptés, ouverts à tout le monde y compris les personnes les plus fragiles.

Rendez-vous chaque samedi au cabinet de kinésithérapie ViaPhysio, 1B Impasse Calendini (sur réservation).

Jusqu'à quelle date peut-on s'inscrire sur les listes électorales pour pouvoir voter aux élections municipales de mars 2026 ?



Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez vous inscrire au plus tard le 6 février 2026.

Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

Exercice "crue de l'Ouche"

Les Services de la ville en alerte

Notre ville est exposée à différents risques technologiques, avec pas moins de quatre entreprises SEVESO seuil haut, et naturels, avec notamment le risque d'inondation lors de crues de l'Ouche. Pour rester en alerte et être préparés aux risques, les services de la ville participent très régulièrement à des exercices organisés par la Préfecture de Côte d'Or. Le dernier a eu lieu le 25 novembre dernier.

Lors de cet exercice de grande ampleur, puisque les moyens de l'État ont été mobilisés à l'échelle du département, c'est une crue de l'Ouche qui a été simulée pour tester la gestion de crise des communes concernées par ce risque et volontaires pour participer à l'exercice. A cette occasion, les services municipaux, dirigés par Madame la Maire, ont mis en place un poste de commandement communal qui était en lien avec la Préfecture.

Il s'agit d'un dispositif prévu par le Plan Communal de Sauvegarde (PCS), mis à jour annuellement, qui recense les risques auxquels est exposée la ville, les différentes procédures à suivre et les moyens pour y faire face. Cet outil est complété du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), qui a pu être distribué auprès des Longviciens et qui reste disponible en Mairie pour toute personne l'ayant égaré.

Ces documents, comme la participation régulière à des exercices, permettent de développer la culture du risque. En effet, les phénomènes naturels et météorologiques intenses se multiplient avec le dérèglement climatique et il faut travailler pour améliorer la coordination des différents services de l'État ou de secours (SDIS, Police Nationale, Samu…), ainsi que ceux des collectivités voisines puisque lorsqu'une catastrophe survient, celle-ci est rarement limitée au seul territoire communal.

L'exercice du 25 novembre a ainsi pu permettre de tester la coordination des services municipaux et l'organisation spécifique à l'accueil de victimes potentielles.



Le Canton

Longvic - Gevrey-Chambertin

Urcy : les travaux de réno-vation de l'église sont en cours

Il y a quelques mois, nous vous parlions des travaux à réaliser sur l'église Saint Médard d'Urcy, dans laquelle trois tranches de travaux sont nécessaires pour la restaurer et préserver ce bâtiment.

Grâce aux financements obtenus par le Conseil Municipal du village auprès de la région (12000€), du Département (60000€) et de l'État (87600€) ainsi qu'aux dons privés (22 905€) avec la Fondation de France, la première tranche de travaux est actuellement en cours.





Vous pouvez toujours participer au financement des deux prochaines tranches puisque la commune continue de chercher des mécènes pour aider à la restauration, grâce au site : www.fondation-patrimoine.org/92108

Rappelons que chaque donateur bénéficie d'avantages fiscaux incitatifs, dont une déduction d'impôt de 75 %.

Parmi les dernières décisions du Conseil municipal

Les séances du Conseil municipal sont publiques et leurs procès-verbaux complets peuvent être consultés en Mairie ainsi que sur le site internet de la Ville (www.ville-longvic.fr).
Leur publication ne peut toutefois intervenir qu'après approbation lors du Conseil suivant.

Conseil municipal du 17 septembre 2025

- Décision modificative
- Création des tarifs d'utilisation des installations sportives municipales
- Acquisition de bons d'achat pour récompenser des sportifs

Conseil municipal du 12 novembre 2025

- Fixation du nombre d'adjoints à la Maire suite à la disparition de Marie-Line Bonnot
- Déclassement du bâtiment Espace Loisirs Freinet
- Cession et acquisition de parcelles Rue Guynemer
- Dénomination de rue (Ingénieure Marcelle Schrameck)
- Rapport d'activité 2024 de Dijon Métropole
- Protocole Départemental de Prévention et de Lutte contre les Violences Conjugales
- Convention 2026 Médiation et Prévention Dijon Métropole pour la prévention spécialisée
- Reprise de concessions dans le cimetière ancien
- Demande d'aide au SEAM pour la partothèque du CRC
- Demandes d'aides et subventions pour les 14èmes Rencontres de la BD
- Attribution d'aides à la mobilité douce

Tribunes d'expression politique

Entretenir Longvic, c'est préparer son avenir

À Longvic, on inaugure souvent, mais on entretient trop peu. Les projets municipaux naissent dans l'enthousiasme, puis s'essoufflent faute de suivi.

Entretenir, réparer, préserver, c'est la base d'une gestion responsable : ce qu'on néglige finit toujours par coûter plus cher.

Le **Parc de l'Aventure**, rebaptisé "**Jardin Divers**", en est l'illustration. Un nom plein d'esprit… et presque prophétique : il est aujourd'hui divers de tout et de n'importe quoi. Où sont passés le **parcours sensoriel à faire pieds nus** et les **haies de cueillettes gourmandes** ? Le projet **se vide de sa promesse initiale, faute d'attention.**

Et pendant qu'on crée un **nouveau parc près de la mairi**e avec des jeux flambant neufs, les **aires de jeux existantes**, comme celle de la **place Diawara**, se dégradent, parfois sales ou dangereuses. Le **défaut d'entretien** avait déjà conduit à la disparition de la **passerelle du Pavillon des Demoiselles**, remplacée par une structure moderne : un fragment de patrimoine envolé.

Même constat pour nos **trottoirs et voiries** : longtemps négligés, ils sont souvent **impraticables et dangereux**, surtout pour nos aînés. Des réparations ponctuelles ne remplacent pas une politique d'entretien cohérente. La **forêt plantée par les enfants**, le long de l'Ouche dépérit. La **maison Duplessi**s, dans le clos des Carmélites, confiée au Conservatoire de la biodiversité, **tombe en ruine**, malgré les obligations du bail. Et les **vannes de la médiathèque**, essentielles en cas de crue, oubliées !

Longvic mérite mieux qu'une politique sans suivi. **Entretenir, ce n'est pas un coût, c'est un acte de respect envers la ville et ses habitant**s.

Alors que l'année s'achève, souvenons-nous que **préserver notre patrimoine**, c'est aussi **honorer nos traditions**. Puissions-nous tous préparer les fêtes de **Noël et du Nouvel An** dans la paix, la joie et la chaleur des retrouvailles familiales.

Valérie GRANDET et Fernando NOVO
Groupe Longvic vers l'Avenir
longvicverslavenir@gmail.com
06 28 53 34 94

Le bilan d'une année riche

En cette fin d'année, nous pouvons nous satisfaire d'avoir su piloter les finances de la ville **sans avoir eu recours à une hausse des impôts** et en réalisant tous les objectifs que nous nous sommes fixés pour 2025.

Une satisfaction globale qui vaut également pour l'ensemble du mandat puisque nos engagements électoraux ont pratiquement tous pu être tenus, bien que certains investissements aient dû être décalés compte tenu de la forte hausse des prix de ces dernières années.

Notre ambition pour Longvic se conjugue avec la volonté de **rester actifs en matière de solidarités et de proximité**. Nous n'oublions pas que des inégalités existent aussi dans notre ville et veillons à agir pour plus de justice sociale, que ce soit en matière d'accès à la **culture**, à **l'éducation**, et de **soutien à la parentalité et aux familles**. Concrètement, nous adaptons les tarifs, dimensionnons l'offre pour accueillir le plus grand nombre, mettons en place des dispositifs spécifiques, etc.

C'est en cela que le travail du Conseil Municipal est essentiel. Il permet de débattre sur **la vision que nous portons pour notre ville**. Une vision d'ailleurs en grande partie partagée par nos opposants qui votent très certainement plus de 90 % de nos propositions, ce qui nous conforte dans le travail que nous réalisons.

Quant aux propositions qui n'emportent pas leur adhésion, c'est leur droit, mais **c'est regrettable** quand cela s'appuie sur de fausses présomptions pour ne pas dire de mensonges, à l'image de leur hostilité à l'installation d'un nouveau cabinet dentaire. Nul ne s'explique vraiment pourquoi ils y sont opposés, mais pour justifier cette opposition ils préfèrent invoquer une absence de transparence ou jeter un soupçon honteux sur une vente au détriment des intérêts de la ville.

Longvic mérite mieux, c'est ce à quoi nous nous employons !

Jean-Marc RÉTY
Premier adjoint au Maire
Conseiller Régional
Président du groupe "Longvic avance"

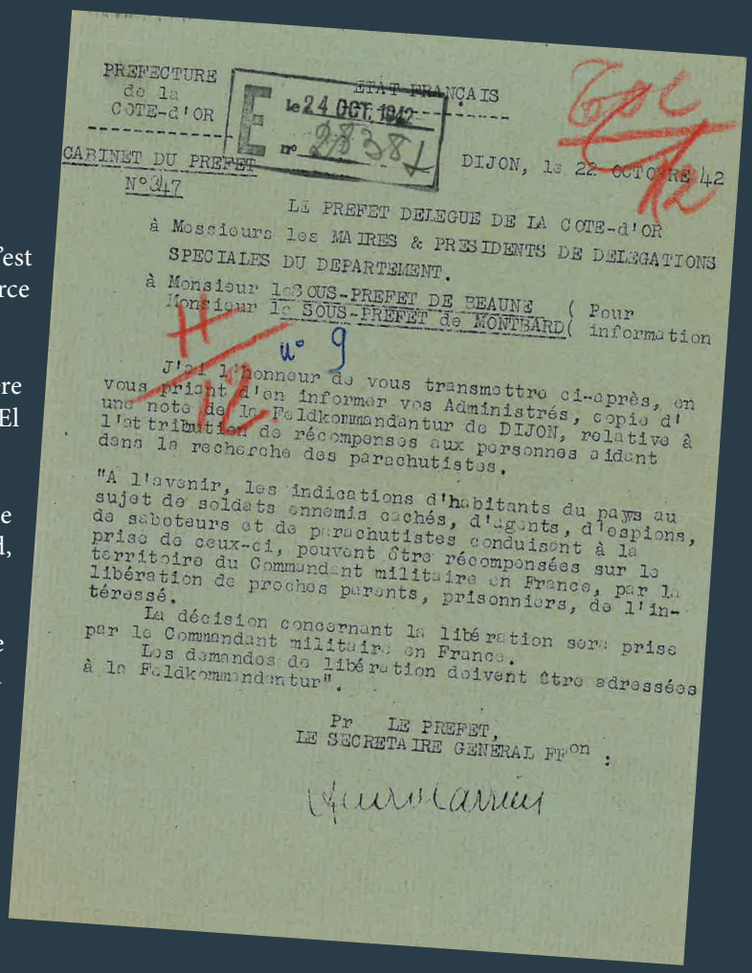
ARCHIVES

Quand l'occupant poussait les Longviciens à dénoncer les résistants...

22 octobre 1942 : on rentre dans le « dur » de l'occupation allemande, et cela se sent dans ce courrier, parvenu 2 jours plus tard en Mairie de Longvic.

Il faut dire que début 42, Jean Moulin avait été parachuté en France pour unifier les mouvements de résistance ; une résistance qui, dans le Dijonnais, devait notamment beaucoup aux cheminots, facilitant les franchissements de la ligne de démarcation.

Prenant la mesure du danger, l'« Etat français » au service de l'occupant, relaie dans le document suivant une note de la Feldkommandantur appelant à dénoncer tous les opposants.



PREFECTURE de la CÔTE-d'OR

ETAT FRANÇAIS

Le 24 OCT. 1942 E n° 28381

CABINET DU PREFET N°347

DIJON, le 22 OCTOBRE 42

LE PREFET DELEGUE DE LA COTE-d'OR
à Messieurs les MAIRES & PRESIDENTS DE DELEGATIONS SPECIALES DU DEPARTEMENT.
à Monsieur le SOUS-PREFET DE BEAUNE
Monsieur le SOUS-PREFET de MONTBARD (Pour information

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-après, en vous priant d'en informer vos Administrés, copie d' une note de la Feldkommandantur de DIJON, relative à l'attribution de récompenses aux personnes aidant dans la recherche des parachutistes.

"A l'avenir, les indications d'habitants du pays au sujet de soldats ennemis cachés, d'agents, d'espions, de saboteurs et de parachutistes conduisent à la prise de ceux-ci, pouvent être récompensées sur le territoire du Commandant militaire en France, par la libération de proches parents, prisonniers, de l'intéressé.

La décision concernant la libération sera prise par le Commandant militaire en France.

Les demandes de libération doivent être adressées à la Feldkommandantur".

Pr LE PREFET,
LE SECRETAIRE GENERAL FF^on :

Pourtant, dès le lendemain de cette lettre (mais c'est évidemment un pur hasard), le rapport de force militaire commence à s'inverser :

- le 23 octobre 1942, l'Allemagne subit sa première grande défaite, avec l'Afrikakorps de Rommel, à El Alamein, en Egypte,

- et quinze jours plus tard, commence le débarquement anglo-américain en Afrique du Nord, sous le commandement du Général Eisenhower.

En cet instant, donc, les Longviciens sont encore loin d'imaginer la suite, mais l'abject appel à la délation dont il font l'objet marque pourtant le tout début de la victoire des Alliés...

LONGVIC

Collecte des sapins



100% RECYCLÉS

Collectés et broyés, vos sapins servent à protéger les espaces verts, régulent la température et augmentent la qualité de leurs sols.

JEUDI 8 JANVIER

ENTRE 7H ET 10H

Hors zones d'activités

Je dépose mon sapin :

- sur le trottoir
- sans sac
- sans pied
- sans neige artificielle
- sans décoration

LES COLLECTES HABITUELLES DE VOS DÉCHETS SONT MAINTENUES

longvic Ville Nature

N° Vert 0 800 12 12 11

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

trionsnosdechets-dijon.fr

Dijon s'engage

DIJON métropole